

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Séance Le 1^{er} avril 2025, 19 h 00 Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de la séance
2.	Approbation de l'ordre du jour du 1 ^{er} avril 2025
3.	Adoption des procès-verbaux
3.1	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025
4.	Gestion administrative
4.1	Adoption du règlement numéro 124, règlement d'emprunt décrétant un emprunt et une dépense de 1 758 010\$ pour la réfection de la partie 2, tronçon #1 du chemin de la Rivière Rouge Nord
4.2	Modification de l'entente de partenariat financier avec la bibliothèque au fil des mots
4.3	Signature de l'addenda 1 de la convention d'aide municipale relative à l'octroi d'aide financière PRACIM
5.	Première Période de questions
6.	Gestion financière
6.1	Comptes à payer
6.2	Dépôt de la liste des virements bancaires
6.3	Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoirs et engagements financiers
6.4	Dépôt du rapport budgétaire au 28 février 2025
6.5	Demande de commandite de l'école Saint-André
6.6	Rattrapage salariale de la bibliothèque
6.7	Demande de soutien financier pour le comité de sauvegarde de l'église de Carillon
7.	Transport routier et hygiène du milieu
7.1	Acceptation de l'offre de service pour la révision de l'analyse de la vulnérabilité de la source d'alimentation en eau potable
7.2	Rappel au travail des salariés saisonniers pour la saison 2025
7.3	Octroi du contrat relativement au marquage au sol sur le réseau routier municipal pour les années 2025 - 2026
7.4	Octroi du contrat de balayage des rues et des stationnements
7.5	Octroi du contrat pour la réfection du terrain de tennis
7.6	Octroi de contrat pour les quais flottants à Carillon
7.7	Octroi d'un contrat pour l'ingénierie du poste de mesurage et poteaux de sectionnements pour alimenter le camping à Carillon

Urbanisme et mise en valeur du territoire

8.

- 8.1 Adoption du règlement numéro 42-14-2025 modifiant le règlement numéro 42 sur l'administration des règlements d'urbanisme afin de modifier le cout des permis et des certificats
- 8.2 Retrait du lot 3 758 487 du domaine public de la municipalité
- 8.3 Demande de dérogation mineure # 2025-001 lots 2 623 273, 2 623 242, 2 623 241, 2 623 274, 2 873 087 permettre la subdivision des lots sur la rue de Grandpré d'après le plan projeté de développement zone verte, dossier 24-027
- 8.4 Demande de dérogation mineure # 2025-002 lot 2 623 278 permettre la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 2 623 278 d'une superficie de de 2 090 mètres carrés situé sur la rue du souvenir et ce, contrairement aux dispositions du tableau des spécifications par zone des103.1 de l'annexe b du règlement de zonage numéro 47 qui prévoit une superficie minimale de 3 000 mètres carrés
- 8.5 Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme de Saint-Andréd'Argenteuil (CCU)
- 8.6 Avis de motion relatif au règlement numéro 47-29-2025 règlement modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 68-33-24 afin d'autoriser les activités agro-industrielles en zone agricole sous certaines conditions et de modifier diverses dispositions
- 8.7 Adoption du projet de règlement 47-29-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 68-33-24 afin d'autoriser les activités agro-industrielles en zone agricole sous certaines conditions et de modifier diverses dispositions
- 8.8 Avis de motion relatif au règlement 47-30-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin d'ajouter certains usages de lieu de rassemblement à la classe d'usage commerce de récréation (C3) et de les retirer de la classe d'usage commerce lourd (C2), de modifier certaines dispositions liées aux piscines et de modifier les usages autorisés à la zone I2-154
- 8.9 Adoption du projet de règlement 47-30-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin d'ajouter certains usages de lieu de rassemblement à la classe d'usage commerce de récréation (C3) et de les retirer de la classe d'usage commerce lourd (C2), de modifier certaines dispositions liées aux piscines et de modifier les usages autorisés à la zone I2-154
- 9. Santé et bien-être
- 10. Loisirs et culture
- 10.1 Rapport de la bibliothèque
- 10.2 Rappel des employés saisonniers pour la saison 2025 du camping
- 11. Sécurité publique
- 11.1 Dépôt du rapport annuel pour l'année 2024
- 11.2 Dépôt de la lettre de démission du pompier Donald Blanchet

- 11.3 Avis de motion relatif au règlement numéro 125 règlement concernant la tarification pour certains services rendus par le service de la sécurité incendie
- 11.4 Présentation et dépôt du règlement 125 règlement concernant la tarification pour certains services rendus par le service de la sécurité incendie
- 12. Deuxième période de questions
- 13. Levée de l'assemblée